



Extrait du Registre aux Délibérations DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE De la Commune de Houplin-Ancoisne

Date de convocation :
04 octobre 2024

Date de publication :
15 octobre 2024

Nombre de membres :

En exercice : 17
Présents : 12
Excusés-représentés : 3
Votants : 15
Excusés :
Absents : 2

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 octobre à 18 heures 30 , le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Houplin-Ancoisne s'est réuni à la salle Tiphaine Boulet, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 04 octobre 2024.

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 17

Présents : Mme Dominique GANTIEZ, Mme Anne MASUREL, M. Laurent DEBLOOS, M. Claude DELVAL, M. Francis LEFEBVRE, Mme Gisèle POTTEAU, Mme Francine HUREZ, Mme Francine LIMOSIN, Mme Maryse THAON, Mme Nicole VERGOTEN, Mme Claire DELORY, M. Patrick VANDRIESSCHE

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés-représentés : M. Bruno FOU CART, Mme Christine VANDENBULCK, M Gérard LOYER

Étaient excusés : M. Ivan GARBER, M. Olivier FRERE

N° du registre des délibérations : 07/2024

Objet : Modification de la délibération 03/2024 d'affectation des résultats 2023

Vu la délibération n° 03/2024 du 11 avril 2024 approuvant l'affectation des résultats ;

Vu la délibération n° 05/2024 du 11 avril 2024 approuvant le vote du budget primitif 2024 ;

Madame la Présidente informe que lors du vote du budget 2024 et du report de résultats 2023, le report de résultats antérieurs d'investissement d'un montant de 6 177.99€ n'avait pas été intégré .

Il y a lieu d'effectuer un ajustement des crédits afin de rectifier cette omission.

Ayant entendu l'exposé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Le Conseil d'Administration,

- **ADOpte avec 15 voix pour** une décision modificative comme résumé ci-dessous

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
Article (Chap.) - Fonction	Montant	Article (Chap.) - Fonction	Montant
21828 (21) - 020 : Autres matériels de transports	6 177.99	001 (001) - 01 : Excédent d'investissement reporté	6 177.99
Total Dépenses	6 177.99	Total Recettes	6 177.99

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le PREFET du Nord.

POUR EXTRAIT CONFORME :

LA SECRETAIRE,

LA PRESIDENTE DU CCAS,

N. VERGOTEN

D. GANTIEZ

